

Initiatives ministérielles

gouvernement tiendrait-il vraiment compte des soins de santé en présentant le projet de loi C-32?

Les études ont montré qu'une baisse des prix entraînait une augmentation du nombre de jeunes qui commencent à fumer ainsi qu'une hausse du nombre de gens atteints de maladies liées à l'habitude de fumer. Tout cela s'ajoute à la hausse des coûts des soins de santé et signifie que les Canadiens devront assumer des impôts plus élevés plus tard. C'est le contribuable qui devra assumer la hausse des coûts des soins de santé.

Le gouvernement a déclaré son intention de réduire les impôts et, si c'est comme cela qu'il s'y prend, le Canada est bien à plaindre. D'ici la fin du mandat de ce gouvernement, le contribuable verra sûrement repousser de trois ou quatre mois la journée d'affranchissement de l'impôt, qui se trouve actuellement en juin.

Si le gouvernement entend lutter contre la contrebande de cigarettes de cette façon, le Parti réformiste et moi devons nous y opposer catégoriquement.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je fais respectueusement remarquer à la présidence que je n'ai jamais entendu des propos aussi insensés.

Il est tout à fait honteux qu'un député tiennent des propos comme ceux que l'on vient d'entendre pour s'opposer à des mesures qu'il connaît ou du moins qu'il devrait connaître. Le député a dit aujourd'hui, comme il l'avait fait il y a quelques jours dans cette Chambre, qu'il était en faveur d'une patrouille militaire à la frontière entre le Canada et les États-Unis, de même que d'une invasion d'Akwesasne, qui fait partie de ma circonscription.

Le député a fait ces propositions la semaine dernière. Je dis à tous les autres membres de son parti que s'ils appuient le point de vue de ce député aujourd'hui, c'est exactement la position qu'ils vont se trouver à prendre.

J'invite tous ceux qui sont raisonnables. . .

M. Ramsay: Ne hurlez pas.

M. Boudria: Le député pense peut-être que je devrais me la fermer, mais les résidents de Glengarry—Prescott—Russell, où une bonne partie de ces activités de contrebande ont lieu, m'ont élu pour que je les représente ici.

Non, je ne vais pas me taire, et surtout pas en ce qui concerne cette question. Mes électeurs se font tirer dessus pendant que des personnes comme celles que nous venons d'entendre se mêlent de nous faire la morale de loin. Je ne vais pas me taire. Je ne vais pas me la fermer. Je ne vais pas cesser de défendre les résidents de Glengarry—Prescott—Russell.

Si le député d'en face et le Parti réformiste ont comme position que ceux qui s'expriment au nom de leurs électeurs devraient se taire, je suis bien heureux qu'il le dise clairement. Si c'est effectivement la position du Parti réformiste, ce sera un point intéressant à soulever au cours de la prochaine campagne électorale.

Je reviens aux propos du député. Celui-ci est en faveur de l'imposition de taxes plus élevées. Je dois dire que c'est une position qui dévie radicalement de celle du Parti réformiste, mais si le député est de cet avis, j'imagine que le parti d'en face doit tenir des votes libres. Il y aura probablement quelques réformistes qui ne partageront pas cet avis. Le député a mentionné que certaines cigarettes de contrebande étaient fabriquées aux États-Unis. Selon lui, si les États-Unis augmentaient la taxe sur les produits du tabac en même temps que le Canada, le problème serait réglé.

• (1300)

Premièrement, il faut deux ans pour qu'une augmentation de taxe soit approuvée par le Sénat des États-Unis, comme mon collègue le sait sûrement, puisque ce renseignement nous a été fourni l'automne dernier.

Deuxièmement, le député ne sait-il pas que les cigarettes fabriquées illégalement aux États-Unis ne sont pas taxées justement parce qu'elles sont illégales? L'entrée au Canada de cigarettes de contrefaçon a augmenté de 7 p. 100 et plus. Il s'agit de cigarettes qui portent la marque de commerce d'entreprises canadiennes, mais qui ont été fabriquées dans des entrepôts, certains au Canada, d'autres aux États-Unis, dans l'État de New York, ou encore en Asie du Sud-Est et même en Europe de l'est. Si le député avait écouté ce qui s'est dit à la Chambre la semaine dernière, il serait au courant de ces faits.

Ne sait-il pas que ce qu'il propose aujourd'hui ne fonctionnera pas et que des bandits continueront de tirer sur mes électeurs? Cela ne l'inquiète-t-il pas?

M. Harris: Monsieur le Président, le député d'en face semble vouloir prouver qu'il peut crier plus fort que moi. Si c'est un défi qu'il me lance, je veux bien le relever. Permettez-moi seulement de dire que lorsque je parlais d'envisager de recourir à l'armée, je songeais à recourir à ses services pour appliquer la loi.

Le député se targue de protéger ses électeurs. Or, son gouvernement ne sait pas faire respecter la loi. La GRC a clairement indiqué au gouvernement quelles sont les régions où la contrebande a cours. Malheureusement, il se trouve qu'elles sont surtout situées dans les réserves, à la frontière entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, le gouvernement a pour politique de ne pas toucher aux réserves. Les criminels et les activités criminelles devraient tous tomber sous le coup de la loi et cela, où qu'ils se trouvent au Canada. Apparemment, il existe des régions spéciales où le gouvernement ne veut pas faire appliquer la loi. Je me demande bien pourquoi.

Le gouvernement prétend ne pas avoir suffisamment d'argent pour faire patrouiller les régions où se fait la contrebande de cigarettes. Ce n'est là qu'une excuse. Il nous accuse de l'inciter à consacrer de l'argent à l'application de la loi. Nous trouvons effectivement que c'est la chose à faire.

La semaine dernière, j'ai dit à ce même sujet au député que, si le gouvernement n'a pas l'argent qu'il faut pour affecter davantage d'agents de police là-bas, il devrait recourir aux services de l'armée, dont il a du mal à définir le rôle à l'heure actuelle. Je ne parlais pas d'une invasion militaire. Je parlais de patrouilles